

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 263/04

AFR 44/026/2004 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET

### NIGÉRIA

**Raphael Olatoye (h), responsable de la fabrication de l'hebdomadaire *Insider Weekly*, 47 ans**

**Cyril Mbamulu (h), responsable de la distribution, 32 ans**

**un agent de sécurité (h) dont Amnesty International ignore l'identité**

**Osa Director (h), rédacteur en chef**

---

Londres, le 7 septembre 2004

La police a arrêté trois membres du personnel de l'hebdomadaire *Insider Weekly*, qui a publié des articles critiques à l'égard du gouvernement. Des membres du Service de sécurité de l'État ont effectué des descentes dans les locaux du magazine les 4 et 5 septembre et ont appréhendé le responsable de la fabrication, le responsable de la distribution ainsi qu'un agent de sécurité. Les trois hommes sont détenus au secret sans inculpation dans un endroit inconnu, où il y a fort lieu de craindre qu'ils ne soient torturés. Le rédacteur en chef et les journalistes d'*Insider Weekly* se cachent, de peur d'être à leur tour arrêtés.

Raphael Olatoye, responsable de la fabrication, a été appréhendé le 4 septembre par des membres du Service de sécurité de l'État, qui ont saisi des biens, notamment des ordinateurs, des dossiers et des exemplaires de la prochaine édition du magazine. Ils sont revenus le lendemain et ont interpellé Cyril Mbamulu, chargé de la distribution, ainsi qu'un agent de sécurité.

*Insider Weekly* a publié un grand nombre d'articles sur les manifestations organisées par le *Nigerian Labour Congress* (NLC, Congrès des travailleurs nigériens), l'unique syndicat du Nigéria. Il protestait contre un projet de loi proposé par le président Obasanjo, qui aboutirait à la scission du NLC en plusieurs petits syndicats. Le NLC soutient que les autorités cherchent à l'affaiblir en raison des critiques qu'il a formulées à l'égard du gouvernement et de la vague de protestations qu'il a récemment menée contre l'augmentation du prix du fuel décidée par le gouvernement. Le 4 septembre, le Service de sécurité de l'État a déclaré que l'opération menée contre *Insider Weekly* avait été motivée par les attaques du magazine concernant le caractère et les idéaux du président.

Les locaux d'*Insider Weekly* sont actuellement occupés par des membres du Service de sécurité de l'État, qui ont fait changer les serrures. Osa Director, le rédacteur en chef, s'est enfui de peur d'être arrêté.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis des années, les forces de sécurité nigériennes, notamment le Service de sécurité de l'État, harcèlent, intimident et arrêtent illégalement des journalistes et des militants.

Le 29 avril, elles ont appréhendé Buba Galadima, membre de la *Conference of Nigerian Political Parties* (CNPP, Conférence des partis politiques nigériens) et président de son comité de mobilisation, alors qu'il se trouvait dans son bureau. Il envisageait de participer à une manifestation antigouvernementale qui s'est déroulée le 3 mai. Buba Galadima a été libéré le 13 mai. Auparavant, le ministère de la Justice a indiqué à Amnesty International qu'il avait reçu un grand nombre de lettres provenant de membres de l'organisation.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les organisateurs de manifestations en faveur de la démocratie ont vu leurs démarches entravées, notamment par la police, qui a refusé d'autoriser certains défilés. Les militants pro-démocratie se montrent très critiques à l'égard du gouvernement du président Obasanjo. Ils dénoncent en particulier les fraudes électorales, la corruption, la pauvreté et la criminalité.

Les organisations et les militants défendant les droits humains, notamment ceux qui critiquent le gouvernement du président Obasanjo, font l'objet d'une surveillance accrue.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Raphael Olatoye, de Cyril Mbamulu et de l'agent de sécurité d'*Insider Weekly*, qui sont actuellement détenus au secret ;

– exhortez les autorités à révéler le lieu où se trouvent ces trois hommes, à leur permettre d'être en contact avec leurs proches, de consulter un avocat et de bénéficier de soins médicaux en cas de besoin ;

– demandez-leur instamment de libérer ces hommes sans délai, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction prévue par la loi ;

– efforcez-vous d'obtenir la garantie qu'ils ne seront pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements pendant leur détention, conformément à la Constitution du Nigéria, dont l'article 34 dispose que toute personne a droit au respect de sa dignité et que, de ce fait, nul ne sera soumis à la torture ou à des traitements inhumains ou dégradants ;

– demandez que ces trois hommes soient détenus dans des conditions satisfaisant aux normes internationales relatives au traitement des prisonniers ;

– rappelez aux autorités que l'article 39 de la Constitution du Nigéria dispose que toute personne a droit à la liberté d'expression, y compris à la liberté d'avoir des opinions et de recevoir et transmettre des idées et des informations sans être inquiétée ;

– rappelez-leur en outre que l'article 9-2 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples dispose : « *Toute personne a le droit d'exprimer et de diffuser ses opinions dans le cadre des lois et règlements.* »

**APPELS À :**

**Ministre de la justice et Procureur général de la Fédération :**

Chief Akinlolu Olujinmi  
Attorney-General's Chambers  
Federal Secretariat Complex  
10<sup>th</sup> floor, Shehu Shagari Way  
PMB 192 Abuja  
Nigéria

**Fax :** +234 9 523 5208

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Votre Excellence,*

**COPIES À :**

**Organisation militant en faveur de la liberté de la presse :**

Media Rights Agenda  
10 Agboola Aina Street, off Amore Street,  
Ikeja, P.O. Box 52113, Ikoyi,  
Lagos  
Nigéria

**Courriers électroniques :** [pubs@mediarightsagenda.org](mailto:pubs@mediarightsagenda.org)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Nigéria dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 19 OCTOBRE 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*